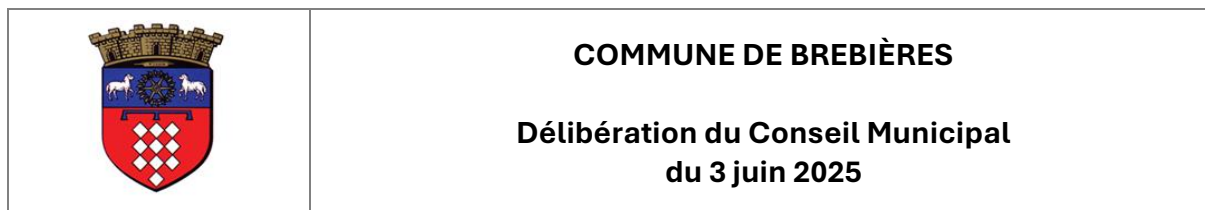


République Française
Département du Pas-de-Calais – Arrondissement d'Arras – Canton de Brebières



COMMUNE DE BREBIÈRES

**Délibération du Conseil Municipal
du 3 juin 2025**

Liste des délibérations affichée et publiée sur internet le 13 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois juin à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal s'est réuni salle Pierre Moreau – Place des Héros à Brebières, sous la présidence de Monsieur Lionel DAVID, Maire, en suite de convocation en date du vingt-sept juin deux mil vingt-cinq, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : M. DAVID Lionel, Maire, Président, M. HERBAUT Pierre, Mme DOUVIRIN Karine, M. DEPREZ Grégory, Mme BODNIEFSKI Marina, M. HANNEDOUCHE Bruno, M. GOUBET René, Mme MOLARD Caroline, M. DEGELDER Mickaël, M. TRIPLET Corentin, Mme BELVERGE Maria, Mme LANDAS Jacqueline, Mme BARAN Viviane, M. DEMOULIN Bertrand, Mme ANDRZEJCZAK Sylvie, Mme DAMBRINE CONTRERAS Bénédicte, M. LOBRY Frédéric, Mme HANNE Lauréline, Mme BREMARD Céline, M. DEGORGUE Didier, M. CICORIA Nicolas, Mme POTEAU Nathalie, M. DUCONSEIL Rémi, Mme HECQUET-CIESLAK Jocelyne.

ABSENTS :

M. DEVANNE Pascal, absent,
M. MARINO Salvatore, absent excusé,

Melle DEPREZ Alexia donne pouvoir à M. DEPREZ Grégory,
Mme MORENT Sophie donne pouvoir à Mme POTEAU Nathalie,
Mme LIENARD Eva donne pouvoir à Mme HECQUET-CIESLAK Jocelyne.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BODNIEFSKI Marina

Membres en exercice : 29
Quorum : 15

Présents : 24
Votants : 27

FINANCES

2 – BUDGET – PREMIERE DECISION MODIFICATIVE

A la demande de la DGFIP, il convient de rectifier la reprise des résultats. Le montant à reprendre en recettes d'investissement est de 2 944 489.44 €. La correction est 0.56 €.

De ce fait, il convient de procéder à la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-001-020 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,56 €	0,00 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,56 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,56 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		-0,56 €

➡ Le conseil municipal, après en avoir délibéré comme suit :

- | | | |
|-----------------|----|---|
| • POUR : | 22 | |
| • CONTRE : | 0 | |
| • ABSTENTIONS : | 5 | Groupe Brebières en Mouvement : DEGORGUE Didier,
CICORIA Nicolas, POTEAU Nathalie et sa procuration
MORENT Sophie et DUCONSEIL Rémi |

ACCEPTE cette décision modificative du budget telle que ci-dessus énoncée.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Lionel DAVID,
Maire.

Marina BODNIEFSKI,
Secrétaire de séance.

Publiée le 19/6/2025
Affichée le 19/6/2025

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 062-216201731-20250603-DCM202527-DE

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille, situé 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59000 Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>